

PLAN DE BORNAGE

Echelle : 1/1000



- Zone non constructible
- Périmètre
- Accès véhicule et cycle interdit
- Espace vert
Chaussée
Trottoir
Stationnement
- Aire de stationnement obligatoire (2 places)
(emplacement non figé)
- Servitude de passage pour canalisation (3.00m)
des réseaux EU - EP
- Type de clôture à claire-voie réalisée par la commune
- Zonage PLU

Parcelles vendues